



Quels sont les risques encourus pour complicité non avérée!!!!

Par **edwige**, le **06/07/2011** à **16:31**

Bonjour,
J'ai rencontré un américain au mois de Février 2011 et qui est venu habiter chez moi le mois suivant. Se disant "découvreur" de nouveaux talents du domaine artistique, notamment avec Sony music, je me suis aperçu qu'en fait il était recherché par interpol et qu'il est en fuite d'une prison américaine depuis 2008. Il m'a raconté certaines choses à propos de lui, qu'ils aurait faites en me spécifiant qu'il était libre aux USA mais qu'il n'avait pas le droit d'être sur le territoire français. Pour ma part, je me suis rendue compte qu'il trempait dans des escroqueries et étant donné que je viens de le quitter j'ai peur d'être inquiétée par le système judiciaire pour non dénonciation. Je n'ai jamais participé à ces faits, mais n'ignorai pas qu'il faisait des choses louches. Aujourd'hui il me harcèle, essaie de me discréditer auprès de mon entourage, me fait des menaces en disant que je suis une droguée et une alcoolique et que ma fille de 15ans me sera enlevée. Je peux faire la fête et me détendre le weekend en fumant un joint...je suis une formation et je suis assez harassée par le rythme d'apprentissage et le stress d'un concours pour ma reconversion professionnelle. Qu'est-ce que je risque si je vais voir les gendarmes et leur relate les faits?

Par **chris_idv**, le **06/07/2011** à **17:17**

Bonjour,
Si vous connaissez la véritable identité de cette personne ou si, à minima, vous avez une photo de lui, cela intéressera au plus haut point les forces de l'ordre.
Si en plus vous acceptez de convier l'intéressé à un RV où il sera réceptionné par les forces de l'ordre vous pouvez espérer que ses déclarations contre vous n'aient aucune suite.
Evitez de dire quoique ce soit aux forces de l'ordre qui pourrait vous incriminer si aucune question

directe ne vous est posée.
Cordialement,

Par **mimi493**, le **06/07/2011** à **18:57**

<http://www.interpol.int/Public/Wanted/Search/Recent.aspx>
Cherchez-le et contactez interpol